



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3423 — Mercredi 02 Septembre 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SUMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « EMPRUNT HL 2009/2 » 2-3

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « EMPRUNT ATL 2009/2 » 4-5

OFFRE A PRIX FERME - OPF- ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE

SOCIETE « LES CIMENTS DE BIZERTE » 6-10

COURBE DES TAUX

11

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

12

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2009 :
GROUPE POULINA HOLDING – PGH -

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN
2009 :
GROUPE POULINA HOLDING – PGH -

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2009 :
GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION – GIF –

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2009/2

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Hannibal Lease tenue le 07 mai 2009 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant de 40 millions de dinars « 40 000 000 DT » et a décidé l'émission de la première tranche de 20 millions de dinars qui a été clôturée le 07 août 2009. Le conseil d'administration du 24 Août 2009 a décidé d'émettre la deuxième tranche de 20 millions de dinars aux conditions explicitées ci-dessous :

Dénomination de l'emprunt : «Emprunt obligataire HL 2009/2»

Montant : 20.000.000 dinars divisés en 200 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Septembre de l'année N-1 au mois Août de l'année N.
- Taux fixe : 5,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

La marge actuarielle (taux variable) : Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2009, qui est égale à 4,7142 % ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,7142 %. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Le taux de rendement actuariel (taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,5% l'an pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt : La duration de l'«Emprunt obligataire HL 2009/2» est égale à 2,799 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 25/09/2009, seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 25/09/2009, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE (SUITE)

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation ; soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 25/09/2014.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 25 septembre de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 25 septembre 2010.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 25 septembre 2010.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers le STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 17/09/2009 et clôturées sans préavis et au plus tard 25/09/2009.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 30/09/2009 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 17/09/2009 auprès de **MAC S.A.** – intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac et **FPG** – intermédiaire en bourse, sis au 12, Rue d'Athènes 1000 -Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « HL 2009/2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **MAC SA**, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 06 Avril 2009, à la société Hannibal Lease sur son échelle de notation nationale, les notes initiales suivantes:

- Note à long terme : BB+ (tun)
- Note à court terme : B(tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable

Notation de l'émission : L'Agence de Notation Fitch ratings a attribuée, sur l'échelle nationale, la note BB+ (tun) avec perspective d'évolution stable à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du 24 août 2009.

HANNIBAL LEASE s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société : Siège de la société : La société est sise à la rue du Lac Malaren – Imm. Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

Cotation en bourse : HANNIBAL LEASE s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'«emprunt obligataire HL 2009/2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : HANNIBAL LEASE s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'«emprunt obligataire HL 2009/2», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **09/664** en date du **28/08/2009** et du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **09/006** en date du **09/07/2009** sont mis à la disposition du public auprès de la **MAC SA**, Intermédiaire en bourse – Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac, de la **FPG** – intermédiaire en bourse, 12, Rue d'Athènes 1000 –Tunis, sur le site Internet de la **MAC SA** www.macsa.com.tn et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn .

AVIS DES SOCIETES (Suite)

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2009/2

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease -ATL- tenue le 21 mai 2009 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 50 millions de Dinars et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 12 août 2009 a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions de dinars aux conditions explicitées ci-après.

Dénomination de l'emprunt : «Emprunt obligataire ATL 2009/2»

Montant : 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **0,75%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 75 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.
- Taux annuel brut de **5,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

La marge actuarielle (taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2009, qui est égale à 4,71417%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,46417%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,75% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Le taux de rendement actuariel (taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,25% l'an pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée totale de 7 ans avec deux ans de franchise.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 5 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt : La duration de l'«Emprunt obligataire ATL 2009/2» est égale à 4,485 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 25 septembre 2009, seront décomptés et payés à cette dernière date.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE (SUITE)

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 25 septembre 2009, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation ; soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 25 septembre 2016.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 25 septembre de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 25 septembre 2010.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 25 septembre 2012.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers le STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 11 septembre 2009 aux guichets de la BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse, sis 27bis, Rue de Liban Lafayette -1002 Tunis- et l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis 4, Rue 7036 -El Menzah IV-.

Les souscriptions seront clôturées sans préavis, et au plus tard le 25 septembre 2009. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 2 octobre 2009, tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 2 octobre 2009, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché du Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 11 septembre 2009 aux guichets de la BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse, sis 27bis, Rue de Liban Lafayette -1002 Tunis- et l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis 4, Rue 7036 -El Menzah IV-.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations « ATL 2009/2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société: L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 06 avril 2009 les notes attribuées à l'Arab Tunisian Lease soit :

- Note long terme : BBB (tun).
- Note court terme : F3 (tun).
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable.

Notation de l'émission : L'Agence de Notation Fitch Ratings, a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BBB (tun)** à long terme à la présente émission de l'Arab Tunisian Lease en date du 27 août 2009.

La note nationale "BBB" indique de des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

L'ATL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société : Siège social de la société, Ennour Building-Centre Urbain Nord -1082 Cité Mahragène-

Cotation en bourse : L'Arab Tunisian Lease s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire «ATL 2009/2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « ATL 2009/2», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **09/ 665** en date du **28/08/2009**, du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **09/007** en date du **28/08/2009** seront incessamment mis à la disposition du public, auprès de l'Arab Tunisian Lease, sis Ennour Building- Centre Urbain Nord -1082 Cité Mahragène-, la BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse, sis 27bis, Rue de Liban Lafayette -1002 Tunis-, l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis 4, Rue 7036 -El Menzah IV-, sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn.

AVIS DES SOCIETES

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LABOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE « LES CIMENTS DE BIZERTE »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société « Les Ciments de Bizerte ».

Dans le cadre du prospectus, la société « Les Ciments de Bizerte » a pris les engagements suivants :

- se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières ;
- tenir une communication financière au moins une fois par an.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « LES CIMENTS DE BIZERTE » AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 07/08/2009, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « Les Ciments de Bizerte » au marché principal de la cote de la Bourse.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société « Les Ciments de Bizerte » se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 11,500 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

- **Décisions ayant autorisé l'opération :**

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 17/07/2009, et conformément à la décision de la CAREPP du 29/06/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Les Ciments de Bizerte » tenue le 05/08/2009 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

- **Autorisation d'augmentation du capital :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé d'augmenter le capital social de la société « Les Ciments de Bizerte » de 35 237 830 dinars à 44 047 290 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 8 809 460 dinars et l'émission de 8 809 460 actions nouvelles au prix d'émission de 11,500 dinars l'action, représentant un nominal de un (1) dinar et une prime d'émission de 10,500 dinars à libérer intégralement à la souscription.

- **Droit préférentiel de souscription :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

- **Cadre de l'offre :**

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 8 809 460 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 20% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

1- Présentation de la société :

Dénomination : « Les Ciments de Bizerte »

Siège social : Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 01/11/1950

Capital social : 35 237 830 dinars divisé en 35 237 830 actions de nominal un (1) dinar* entièrement libérées.

Objet social :

La société a principalement pour objet :

- La fabrication, la vente et l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et, généralement de tous produits concernant le bâtiment.
- L'étude de toutes affaires industrielles, minières, commerciales ou agricoles.
- L'exploitation de l'énergie électrique sous toutes ses formes, l'acquisition et l'établissement de toutes installations électriques ou de toute autre nature.
- La création, l'acquisition, et l'exploitation de tous moyens de transport pouvant être utiles ou nécessaires à l'exploitation des usines et des établissements industriels de la société.
- La création la construction, l'acquisition, l'aménagement, la prise à bail, la location et l'exploitation de toutes concessions, de tous immeubles, bâtiments et locaux, ainsi que tout le matériel, machines, mobilier et accessoires nécessaires aux besoins industriels et commerciaux de la société.
- L'exploitation de toutes mines, carrières, forêts chutes d'eau, etc...
- L'installation et l'exploitation de toutes industries annexes comportant notamment l'acquisition, l'achat, la prise, l'obtention, la cession, la vente et l'exploitation de tous brevets, certificats, licences et de tous procédés brevetés ou non se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.
- La prise de participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en Tunisie ou à l'étranger, sous quelques formes que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'Objet Social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
- Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

2- Période de validité de l'offre :

L'offre à prix ferme est ouverte au public du **10/09/2009 au 30/09/2009 inclus**.

3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2009**.

 (*) L'AGE du 05/08/2009 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar.

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Les Ciments de Bizerte » a été fixé à **11,500 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

5- Etablissements domiciliataires :

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Les Ciments de Bizerte » exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°03 135 120 0321 046237 68 ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole Succursale de Tunis.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de 8 809 460 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 20% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/08/2009.

Les actions offertes dans le cadre de la présente offre à prix ferme seront réparties en cinq catégories :

- ❖ **Catégorie A** : 60% des actions offertes, soit 5 285 676 actions, seront réservées aux institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM (banques, assurances, SICAF, SICAR et les caisses de retraite) sollicitant au plus 2 202 364 actions, soit 5% du capital social après augmentation ;
- ❖ **Catégorie B** : 15% des actions offertes, soit 1 321 419 actions, seront réservées aux OPCVM privés tunisiens (SICAV et FCP) ;
- ❖ **Catégorie C** : 20% des actions offertes, soit 1 761 892 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions soit 0,5% du capital social après augmentation ;
- ❖ **Catégorie D** : 4% des actions offertes, soit 352 378 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions ;
- ❖ **Catégorie E** : 1% des actions offertes, soit 88 095 actions, seront réservées au personnel de la Société « Les Ciments de Bizerte ».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à dix (10) actions ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 220 236 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 2 202 364 actions pour les institutionnels. En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale par catégorie.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

7- Modalités de paiement du prix :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Les Ciments de Bizerte » a été fixé à **11,500 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la Société Les Ciments de Bizerte dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

8- Mode de répartition des titres :

Les actions offertes seront réparties en cinq catégories

- ❖ 60% pour la catégorie A « les institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM », soit 5 285 676 actions,
- ❖ 15% pour la catégorie B « les OPCVM privés tunisiens », soit 1 321 419 actions,
- ❖ 20% pour la catégorie C « les personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions », soit 1 761 892 actions,
- ❖ 4% pour la catégorie D « les personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions », soit 352 378 actions,
- ❖ 1% pour la catégorie E « le personnel de la Société Les Ciments de Bizerte », soit 88 095 actions.

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- **Pour les catégories A, B, C et E** : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.
Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement
- **Pour la catégorie D** : les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie D puis à la catégorie E.

9- Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états de demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

10-Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de la BNA Capitaux - intermédiaires en Bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

11-Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

12-Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions anciennes de la société « Les Ciments de Bizerte » sont inscrites sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 23/07/2009 sous le code ISIN TN0007350010.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse.

13- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 09-0663 du 24 août 2009, sera incessamment mis à la disposition du public auprès de la société « Les Ciments de Bizerte », de la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 02 SEPTEMBRE 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,238%		
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,239%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,239%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,240%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,240%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,240%	1 014,429
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,241%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,241%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010	4,242%		
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010	4,252%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"	4,280%		1 000,298
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,325%	1 038,825
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,397%	1 018,905
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,440%	1 060,868
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,477%	1 123,047
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,494%	1 160,113
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,537%	1 115,901
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,616%		1 034,500
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,699%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,804%	1 124,439
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,004%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,039%		1 033,625
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,485%	1 126,144

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 01/09/2009	LIQUIDATIVE du 02/09/2009	DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	129,190	129,201	3,641	2,90%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	101,968	101,977	*** 2,368	2,29%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	100,938	100,945	*** 2,880	2,82%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	103,359	103,370	*** 2,641	2,52%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	102,826	102,838	*** 2,926	2,80%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	102,974	102,985	*** 2,861	2,73%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	101,746	101,756	*** 2,791	2,70%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	101,333	101,344	*** 2,770	2,69%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	104,896	104,906	*** 2,928	2,76%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	103,161	103,172	*** 2,825	2,69%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	106,929	106,941	*** 3,322	3,07%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	102,184	102,196	*** 2,920	2,81%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	101,964	101,974	*** 2,782	2,69%
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	104,918	104,927	*** 2,840	2,67%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	102,936	102,948	*** 2,775	2,66%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	104,902	104,912	*** 2,886	2,72%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	105,505	105,516	*** 3,062	2,87%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	103,219	103,228	*** 2,807	2,69%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	103,795	103,807	*** 2,858	2,71%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	102,842	102,856	*** 2,810	2,69%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	-	101,639	*** 3,354	3,25%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	103,397	103,407	*** 3,477	3,35%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	102,829	102,840	*** 2,524	2,44%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	103,071	103,084	*** 2,656	2,62%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH		101,695	101,706	*** 1,706	1,71%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,166	1,167	0,027	2,37%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,126	11,128	0,295	2,72%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,272	10,273	*** 0,269	2,58%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 100,690	100,791	*** 2,861	2,77%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	101,002	101,011	*** 2,211	2,16%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion		103,446	103,459	2,989	2,98%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,703	42,707	1,216	2,93%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,952	30,955	0,792	2,63%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	87,653	87,691	*** 14,573	19,80%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	126,995	128,135	*** 26,572	25,78%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 253,428	1 263,022	*** 247,545	23,92%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	70,942	70,713	*** 11,004	17,95%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,870	101,796	*** 5,759	5,75%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	67,124	67,061	*** 10,335	17,88%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	47,006	46,884	*** 3,878	8,72%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	55,085	54,978	*** 6,873	13,85%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	98,157	98,140	*** 5,138	5,42%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	101,800	101,666	*** 8,568	9,04%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	14,776	14,749	*** 1,816	13,61%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	89,968	89,678	*** 15,664	21,08%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	233,031	232,378	*** 45,502	23,76%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	111,054	111,018	*** 6,645	6,15%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	1 726,654	1 725,862	*** 299,452	20,87%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 860,420	1 875,075	252,176	15,54%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 152,092	153,126	*** 13,973	9,91%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 139,238	139,959	*** 8,292	6,21%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 125,627	126,132	*** 6,571	5,34%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,821	1,839	0,320	21,07%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,559	1,567	0,218	16,16%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 8 543,811	8 640,210	*** 768,264	9,73%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,344	11,340	*** 0,671	6,12%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,105	12,100	*** 0,803	6,94%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	15,333	15,319	*** 2,454	18,78%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	14,388	14,383	*** 2,761	23,12%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 116,540	117,365	*** 19,792	19,65%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	** 115,976	114,991	*** 15,598	15,42%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	** 113,568	112,732	*** 10,195	9,80%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	16,249	16,247	*** 3,332	25,46%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 121,935	1 126,525	75,316	7,16%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 071,714	6 089,117	754,081	14,13%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 112,356	112,707	*** 6,577	5,86%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 109,111	109,873	*** 10,628	10,29%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 077,951	1 078,423	67,648	6,69%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	128,718	128,244	25,695	25,06%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	567,020	567,395	97,668	20,79%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 126,830	127,708	18,867	17,33%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	114,346	113,899	*** 18,951	19,53%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	111,357	111,688	11,364	11,33%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	108,624	108,782	8,426	8,40%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	104,706	104,634	4,250	4,23%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 107,002	107,658	7,335	7,31%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 107,498	108,210	8,397	8,41%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 11,617	11,774	1,774	17,74%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 101,707	102,185	2,185	2,19%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	101,570	101,818	1,818	1,82%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,228	10,268	0,268	2,68%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 091,574	5 109,587	109,587	2,19%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	10,216	10,221	0,221	2,21%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** 102,024	105,728	*** 5,728	5,73%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Le Président du CMF :

Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

POULINA GROUPE HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Group Holding -PGH- , publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009, accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Salah MEZIOU et Mr Mohamed FESSI.

Poulina Group Holding**Bilan Individuel Intermédiaire au 30 juin 2009**

ACTIFS	Note	30/06/2009	31/12/2008
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		0	0
Moins amortissements		0	0
		0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles	1	4 331 192	354 975
Moins amortissements		-256 967	-15 025
		4 074 224	339 950
<i>Immobilisations financières</i>			
Titres de participation	2	223 304 650	172 932 400
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		227 378 874	173 272 350
Autres actifs non courants		0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		227 378 874	173 272 350
ACTIFS COURANTS			
Clients & comptes rattachés	3	3 298 860	0
Autres actifs courants	4	21 778 075	948 674
Placements et autres actifs financiers	5	27 835 610	86 450 000
Liquidités et équivalents de liquidités	6	4 219 813	1 500 700
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		57 132 358	88 899 374
TOTAL DES ACTIFS		284 511 232	262 171 724

Poulina Group Holding**Bilan Individuel Intermédiaire au 30 juin 2009**

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	30/06/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	7	166 670 000	166 670 000
Réserves	7	40 816 690	82 516 500
Autres capitaux propres		0	0
Résultats reportés	7	36 115	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		207 522 806	249 186 500
Résultat de l'exercice		49 019 457	3 806
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		256 542 262	249 190 306
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	8	346 893	205 498
Autres passifs financiers		0	0
Provisions		0	0
Total des passifs non courants		346 893	205 498
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	9	376 986	384 155
Autres passifs courants	10	26 859 684	203 786
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	385 407	12 187 978
Total des passifs courants		27 622 077	12 775 919
TOTAL DES PASSIFS		27 968 970	12 981 417
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		284 511 232	262 171 723

Etat de résultat individuel Intermédiaire au 30 juin 2009

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	<i>30/06/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	12	4 254 721	0
Autres produits d'exploitation	13	47 903 706	0
Total des produits d'exploitation		52 158 427	0
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stock de produits finis		0	0
Achats d'approvisionnement consommés		0	0
Charges de personnel	14	-2 073 910	-181 688
Dotations aux amortissements et aux provisions		-242 042	-15 025
Autres charges d'exploitation	15	-1 574 321	-5 418
Total des charges d'exploitation		-3 890 274	-202 131
RESULTAT D'EXPLOITATION		48 268 153	-202 131
Charges financières	16	888 815	207 986
Produits des placements		0	0
Autres gains ordinaires		0	0
Autres pertes ordinaires	17	-8 442	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		49 148 526	5 855
Impôt sur les sociétés		-129 070	-2 049
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		49 019 457	3 806

Etat de flux de trésorerie individuel au 30.06.09

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	<i>30//06/2009</i>	<i>31//12/2008</i>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		49 019 457	3 806
Ajustements pour :			
* Dotation aux amortissements et aux provisions		241 942	15 025
* Reprises sur provisions		0	0
* Subvention virée en résultat		0	0
* Plus value sur cession d'immobilisation		0	0
* Variation du BFR		-23 371 722	-360 733
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		25 889 677	-341 902
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			

Décaissements / acquisitions d'immob. corp et incorporelles	1	-1 563 042	-354 975
Encaissements / cession immobilisations corporelles		0	0
Financement des dettes en devises		0	0
Encaissements / cession immobilisations financières		0	0
Décaissements / acquisition immobilisations financières	2	-50 372 250	-22 932 400
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-51 935 292	-23 287 375
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement / augmentation des capitaux propres		0	99 186 500
Distribution dividendes	7	-18 188 485	0
Encaissement provenant des crédits leasing	8	405 153	354 975
Remboursement des crédits leasing	8	-158 134	-26 625
Encaissement / billets de trésorerie	5	58 614 390	378 500 000
décaissement / billets de trésorerie	5	-1 000 000	-463 950 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		39 672 925	14 064 850
Variation de la trésorerie	6 & 11	13 627 309	-9 564 427
Trésorerie au début de l'exercice		-9 564 427	0
Trésorerie à la fin de l'exercice		4 062 883	-9 564 427

POULINA GROUP HOLDING

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- la promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- la prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- l'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'engineering financier, comptable, juridique et autres...;
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : tourisme).

Une augmentation du capital de PGH est réalisée au cours du troisième trimestre 2008 par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de privés tunisiens en 1967, a démarré avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire
- L'industrie métallurgique et du bois
- La céramique
- Le carton
- L'immobilier.

II- PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION :

1- Référentiel comptable :

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de continuité d'exploitation.
- Hypothèse de comptabilité d'engagement.
- Convention de l'entité.
- Convention de l'unité monétaire.
- Convention de la périodicité.
- Convention du coût historique.
- Convention de réalisation du revenu.
- Convention de rattachement des charges aux produits.
- Convention de l'objectivité.
- Convention de l'information complète.
- Convention de l'importance relative.
- Convention de prudence.
- Convention de permanence des méthodes.

2- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING pour la préparation de ses états financiers sont les suivants:

a. Exercice comptable :

La société POULINA GROUP HOLDING arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année. L'exercice 2008 est le 1^{er} exercice .Il a commencé à la date de constitution de la société, soit début juillet 2008, et s'est terminé le 31/12/2008.

b- Immobilisations corporelles / contrats de leasing :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition Hors TVA déductible et amorties au taux linéaire suivants :

CONSTRUCTIONS	5%
MATERIEL DE TRANSPORT	20%
EQUIPEMENT DE BUREAU	10%
MATERIEL INFORMATIQUE	15%

Le traitement comptable du matériel financé par des crédits leasing est effectué selon la norme comptable Tunisienne n°41 relative aux contrats de location.

c- Autres Actifs Non Courants / produits des placements:

Les frais de constitution y compris les dépenses occasionnées par l'introduction de la société à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ainsi que les dépenses engagées avant la réalisation du projet sont portées dans le compte Frais Préliminaires porté sous la rubrique «autres actifs non courants».

Les produits financiers provenant des placements du capital en numéraires en billets de trésorerie sont portés en 2008 au crédit du compte « Frais préliminaires » à hauteur du solde de ce dernier. Le reliquat est porté au compte de résultat sous la rubrique « Produits de placements ».

3- Tableau de trésorerie :

Le tableau de trésorerie est préparé selon la méthode autorisée.

Le renouvellement des billets de trésorerie est considéré comme décaissement et encaissement.

L'apport en nature des titres de participation représentant le capital à la constitution (150 000 000 DT), n'est pas considéré comme flux de trésorerie(en 2008).

4- Etats financiers intermédiaires au 30 juin 2009 :

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2009 sont préparés selon les mêmes règles que ceux de clôture de l'exercice. Les dividendes acquises à la date du 30 juin sont constatés en totalité en produits sans tenir compte du prorata. L'impôt sur les sociétés est constaté compte tenue des intentions de réinvestissement.

5- Evénements survenus après la date de clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

III- NOTES EXPLICATIVES :**III- 1 ACTIFS****NOTE 1 / IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 4 331 192 DT se détaillant comme suit ;

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
TERRAINS	1 536 840	0
CONSTRUCTIONS	876 335	0
MATERIEL DE TRANSPORT	989 686	354 975
EQUIPEMENT DE BUREAU	738 200	0
MATERIEL INFORMATIQUE	3 056	0
IMMOBILISATIONS EN COURS	187 075	0
Total	4 331 192	354 975

NOTE 2 / IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde net débiteur de 223 304 650 DT, se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
Titres de participation (apport en nature)	150 000 000	150 000 000
Titres de participation souscrits en 2008	96 372 400	96 372 400
Titres de participation souscrits en 2009	700 650	0
Versement restant à effectuer/ TP souscrits en 2009 & 2008	-23 768 400	-73 440 000
Total	223 304 650	172 932 400

Au 30.06.09 la valeur brute des titres de participations s'élève à 247 073 000 DT, se détaillant comme suit :

<i>Sté émettrice</i>	<i>Nombre de titres AU 30/06/2009</i>	<i>Montant total AU 30/06/2009</i>	<i>Dont Souscrit En 2009</i>	
			<i>Montant souscrit</i>	<i>Restant à libérer</i>
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	5 029 992	54 884 368		2 900 000
EZZEHIA	913 994	41 943 486		
POULINA	599 993	29 918 650		
AGRO BISSNESS	359 992	28 009 088		20 000 000
UNIPACK	2 585 274	26 267 513		
LE PASSAGE	5 337	22 408 476		
CARTHAGO	45 595	5 061 783		
SOKAPO	45 667	4 515 084		
ALMES	1 282 399	4 361 798		
SNA	1 183 245	4 210 571		

ETTAAMIR	419 993	3 186 493		
SOZAM	73 470	2 803 544		
EL MAZRAA	1 068 112	2 585 902		
G.I.P.A SA	79 022	2 507 770		
OASIS	52 667	1 652 799		
P.A.F.	540 939	1 582 250		
ENNAJAH	38 953	1 352 448		
SCI	19 771	1 182 571		868 400
CEDRIA	11 502	1 030 235		
DICK	255 036	996 682		
MAGHREB INDUSTRIE	525	922 961		
SELMA	54 384	843 658		
M.B.G	36 071	766 435		
SIDI OTHMAN	12 573	754 343		
T'PAP	185 488	602 465		
GAN	388 628	541 360		
ASTER INFORMATIQUE	115 010	306 079		
SABA	33 250	239 834		
POULINA BATIMENT	32 870	165 894		
POOLSIDER	16 696	155 991		
I.B.P.	1 043	141 525		
TRANSPPOOL	942	97 707		
ESSANA OUBER	24 822	81 765		
MED WOODS	15 241	58 998		
PROINJECT	1 031	52 133		
ROMULUS VOYAGES	700	40 322		
SAOUEF	21 576	32 106		
YASMINE	16 868	29 450		
PPM	982	29 387		
MED OIL COMPANY	11 124	25 273		
PROMETAL PLUS	20	6 940		
CLARIANT TUNISIE	479	4 583		
STEO	171	3 612		
ETTAAMIR NEGOCE	2 000	2 690		
EL JENENE	2 466	1 684		
FMA	98	1 315		
GPL	54 614	501 650	500 464	
POULINA TRADING	786	1 057		
ASTER TRAINING	20 026	200 272	200 136	
LARIA INTERNATIONAL	1	50		
Total	15 661 438	247 073 050	700 600	23 768 400

NOTE 3 / CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 30.06.09, ce poste présente un solde débiteur de 3 298 860 DT se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
CLIENTS	3 077 885	0
CLIENTS EFETS A RECEVEVOIR	220 975	0
Total	3 298 860	0

NOTE 4 / AUTRES ACTIFS COURANTS

Au 30.06.09, ce poste présente un solde débiteur de 21 778 075 contre un solde débiteur de 948 674 DT au 31.12.08 se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
Report TVA	0	284 998
Retenues à la source	546 264	307 678
Produits à recevoir	0	30 190
Dividendes à recevoir	21 203 368	0
Charges constatées d'avance	28 157	325 824
Compte d'attente	287	0

Personnel avances & arrondissements	0	-16
Total	21 778 075	948 674

NOTE 5 / PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde de 27 835 610 DT correspondant à :

Désignation	Solde au 30.06.09	Solde au 31.12.08
Placement Courant	35 610	0
Placement Billet de trésorerie	27 800 000	86 450 000
Total	27 835 610	86 450 000

NOTE 6 / LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde de 4 219 813 DT, se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 30.06.09	Solde au 31.12.08
Effets a l'escompte	64 020	0
Amen Bank	0	1 121 734
UBCI	2 958 426	0
Attijari Bank	0	258 879
BNA	5 848	0
BIAT	1 191 519	120 087
Total	4 219 813	1 500 700

III-2 CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE 7 / CAPITAUX PROPRES**

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde créditeur de 249 186 500 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 30.06.09	Solde au 31.12.08
Capital social	166 670 000	166 670 000
Réserves légales	190	0
Autres réserves (prime d'émission)	40 816 500	82 516 500
Résultat reporté	36 115	0
Total	207 522 806	249 186 500
Résultat de l'exercice	49 019 457	3 806
Total	256 542 262	249 190 306

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau De Variation des Capitaux Propres
arrêté au 30 Juin 2009

	Capital social	Autres réserves (prime d'émission)	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
31/12/2008	166 670 000	82 516 500			3 806	249 190 306
Affectation 2008			190		-190	0
Résultat reporté		-32 500		36 115	-3 616	0
Dividendes		-41 667 500				-41 667 500
Résultat au 30/06/2009					49 019 457	49 019 457
30/06/2009	166 670 000	40 816 500	190	36 115	49 019 457	256 542 262

NOTE 8 / EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME

Au 30.06.09, ce poste présente un solde créditeur de 346 893DT, correspondant au principal des échéances à plus d'une année des crédits de leasing conclus par la société en 2008 et en 2009 relatifs à l'acquisition du matériel de transport. Le montant total des crédits s'élève à 760 128 DT dont 405 153 des crédits contractés en 2009 et un montant de 158 133 DT est remboursé en 2009.

NOTE 9 / FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde créditeur de 376 986 contre un solde créditeur de 384 155 DT au 31.12.08, se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
<i>Fournisseurs locaux</i>	51 927	6 900
<i>Fournisseurs effets à payer</i>	262 664	0
<i>Fournisseurs factures non parvenues</i>	62 395	377 255
Total	376 986	384 155

NOTE 10 / AUTRES PASSIFS COURANTS

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde créditeur de 26 859 684 DT, se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
<i>Assurance groupe</i>	270	217
<i>Etat impôt à liquider</i>	81 046	2 049
<i>CNSS</i>	165 786	1 498
<i>R.S/personnel</i>	29 747	5 316
<i>R.S/Tiers</i>	-5 916	10 427
<i>TVA</i>	47 875	0
<i>Actionnaires dividendes à payer</i>	23 479 015	0
<i>Créances sur cessions d'immobilisation</i>	580	0
<i>Personnel</i>	4 435	0
<i>Charges à payer</i>	436 927	20 000
<i>Autres débiteurs et créditeurs divers</i>	2 413 175	0
<i>Produits constatées d'avance.</i>	206 744	164 278
Total	26 859 684	203 785

NOTE 11 / CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde de 385 407 DT, se détaillant comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
<i>Echéances à moins d'un an sur emprunts</i>	228 477	122 851
<i>Billets de trésorerie</i>	0	1 000 000
<i>Découverts bancaires</i>	156 930	11 065 127
Total	385 407	12 187 978

III-3 NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**NOTE 12 / REVENUS**

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde de 4 254 721 DT, se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
<i>Prestations de Services</i>	4 194 721	0

Locations Diverses	60 000	0
TOTAL	4 254 721	0

NOTE 13 / AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde de 47 903 706 DT, se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
Subvention d'exploitation	45 875	0
Dividendes Reçus	47 857 831	0
TOTAL	47 903 706	0

NOTE 14 / CHARGES DE PERSONNEL

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde de 2 073 910 DT contre un solde de 181 688 au 31.12.08, se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
Salaires et compléments de salaires	1 851 505	180 697
Charges sociales légales	222 405	991
TOTAL	2 073 910	181 688

NOTE 15 /AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde de 1 574 321 DT contre un solde de 5 418 DT au 31.12.08, se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
ELECTRICITE ET FOURNITURE DE CARBURANT	105 511	0
SOUS TRAITANCE MAIN D'OEUVRE	61 923	0
SOUS TRAITANCE TECHNIQUE	25 437	0
SOUS TRAITANCE DIVERS	51 512	0
LOCATION	356 521	0
ENTRETIEN ET REPARATION	128 748	0
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	321 332	0
PUBLICITE	148 667	0
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	62 644	0
MISSIONS ET RECEPTIONS	191 526	0
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMUNICATION	47 493	0
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	21 500	0
IMPOTS ET TAXES	42 971	5 418
AUTRES IMPOTS ET TAXES	8 535	0
TOTAL	1 574 321	5 418

NOTE 16 /CHARGES FINANCIERES NETTES

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde de 888 815 DT contre un solde de 207 986 DT au 31.12.08, se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
CHARGES D'INTERETS	888 348	207 986
PERTES DE CHANGES	467	
TOTAL	888 815	207 986

NOTE 17 /AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 30.06.09, cette rubrique présente un solde de 8 442 DT, se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 30.06.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>
CHARGES NETTES SUR CESSION D'IMMOBILISATION	7 542	0
AUTRES PERTES EXEPTIONNELS	900	0
TOTAL	8 442	0

NOTE 18 / OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations d'achat et de vente réalisés par la société PGH avec les sociétés du groupe, se détaillant comme suit :

<i>Société</i>	<i>Achat Groupe</i>	<i>Vente Groupe</i>
ASTER INFORMATIQUE	54 756	15 837
S N A	0	461 022
STE POULINA	178 958	0
STE DICK	9 261	111 442
GAN	47 505	157 193
LE PASSAGE	649	22 134
INDUSTRIE ET TECHNIQUES	9 774	0
STE EZZAHIA	4 720	795
UNIPACK	274	146 950
STIBOIS	6 416	0
EL-MAZRAA	12 738	383 692
ROMULUS VOYAGES	24 851	977
COOPERATIVE ZAHRET MORNAG	4 891	0
STE ASTER TRAINING	32 591	6 204
SOKAPO	1 306	28 245
STE ZAHRET MORNAG SA	9 310	33 860
STE GIPA	15 377	277 131
GNLE PRODUITS LAITERIE-GPL	8 472	24 911
STE LA PAIX	37 595	45 737
LA CENTRALE	365	0
STE ESSANAOUBER	15 429	13 537
ELIOS LOCALISATION	951	0
STE PROINJECT	74	31 633
STE AGRICOLE SIDI DAOUD	0	4 412
SOCIETE MORNAG EZ-ZAHRA	0	935
STE DE TRANSF.DE METAUX PAF	0	144 018
STE AGRICOLE DAKHLA	0	4 592
STE AGRICOLE EL HADAYEK	0	1 652
SABA	0	18 389
ENNAJEH	0	7 521
CARTHAGO CERAMIQUE	0	296 071
STE AGRICOLE SIDI OTHMEN	0	532
MAGHREB INDUSTRIE	0	44 811
STE PROMETAL PLUS	0	5 702
STE ELHANA	0	471
STE DICK (SIDI SALAH)	0	8 095
STE OASIS	0	19 859
STE AGRICOLE SAWAF	0	7 515
STE AGRICOLE ELJNENE	0	756
STE TECHNOFLEX	0	17 088
STE YASMINE	0	3 091
GIPA TRADING	0	48 140
STEO	0	492
SELMA	0	182
LAKHOUETE	0	862
ALMES	0	376 304
MBG	0	143 608
.IBP	0	20 614
TRANSPPOOL	0	15 314
INTERNATIONAL TRAINING COMP	0	11 408
STE PPM	0	93 216
AVIPAK	0	2 592
MED OIL COMPANY	0	317 994
CEDRIA	0	293 073
TOTAL	476 264	3 670 610

Les placements en billets de trésorerie auprès des filiales s'élèvent au 30 juin 2009 à 27 800 000 Dinars.

NOTE 19 / LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société PGH a donné sa caution solidaire au profit des banques en garantie des engagements pris par les filiales selon le tableau ci-après ;

NATURE DU CREDIT	MONTANT EN DT	BANQUE	NATURE DE L'ENGAGEMENT	SOCIETE CAUTIONNEE
CREDIT DE GESTION	5 000 000	ATTIJARI	caution	POULINA
CREDIT DE GESTION	5 000 000	ATTIJARI	Caution	POULINA
CREDIT MOYEN TERME	10 000 000	ATTIJARI	Caution	EZZAHIA
TOTAL	20 000 000			

AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Avis d'auditeurs indépendants

Etats financiers individuels

Intermédiaires au 30 juin 2009

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers individuels intermédiaires de la Société Poulina Group Holding (PGH) au 30 Juin 2009.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers qui comportent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les règles professionnelles d'Audit relatives aux missions d'examen limité. Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des examens analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

3. Avis sur les états financiers

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers ci-joints ne sont pas sincères et réguliers et ne donnent pas une image fidèle dans tous leurs aspects significatifs de la situation financière, du résultat des opérations de la période et des flux de trésorerie, de la Société Poulina Group Holding (PGH) arrêtés au 30 juin 2009, et ce, conformément aux Système Comptable des Entreprises.

Tunis le 29 Aout 2009

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Salah MEZIOU

Mohamed FESSI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

**POULINA GROUPE HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-**

La Société Poulina Group Holding -PGH- , publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés 30 juin 2009, accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Salah MEZIOU et Mr Mohamed FESSI.

**BILAN CONSOLIDE
Au 30/06/2009
(Exprimé en TND)**

ACTIFS		<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Actif immobilisé</i>			
Immobilisations incorporelles	1	11 434 149	10 190 118
Amortissements des immobilisations incorporelles		-4 800 172	-4 832 006
Immobilisations incorporelles nettes		6 633 977	5 358 112
Immobilisations corporelles	2	804 758 277	714 060 957
Amortissements des immobilisations corporelles		-352 180 714	-331 276 006
Immobilisations corporelles nettes		452 577 563	382 784 951
Immobilisations financières		51 030 843	46 759 404
Provisions pour dépréciation		-2 076 556	-2 059 310
Immobilisations financières nettes	3	48 954 287	44 700 094
Total des actifs immobilisés		508 165 827	432 843 157
Autres actifs non courants	4	16 948 628	3 722 905
Total des autres actifs non courants		16 948 628	3 722 905
Total des actifs non courants		525 114 455	436 566 062
ACTIFS COURANTS			
Stocks		248 764 944	281 323 413
Provisions sur stocks		-5 615 309	-5 064 505
stocks nets	5	243 149 635	276 258 908
Clients et comptes rattachés		185 640 313	165 904 567
Provisions sur comptes clients		-20 747 362	-20 725 629
clients nets	6	164 892 951	145 178 938
Autres actifs courants	7	75 409 284	85 827 322
Placements et autres actifs financiers	8	19 917 046	15 246 000
Liquidités et équivalent de liquidités	9	64 000 738	55 379 115
Total des actifs courants		567 369 654	577 890 283
TOTAL DES ACTIFS		1 092 484 109	1 014 456 345

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		166 670 000	166 670 000
Réserves consolidés		194 479 784	141 357 478
Résultats consolidés		27 144 832	68 282 808
Total des capitaux propres	10	388 294 616	376 310 286
Part des minoritaires dans les réserves		22 304 620	18 505 509
Part des minoritaires dans le résultat		1 131 114	290 695
Total intérêt des minoritaires	11	23 435 734	18 796 204
Total		411 730 350	395 106 490
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		300 760 670	188 182 286
Autres passifs financiers		4 140 728	4 038 977
Provisions		3 431 603	3 488 432
Total des passifs non courants		308 333 001	195 709 694
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs & comptes rattachés	13	121 233 494	134 201 885
Autres passifs courants	14	94 327 746	40 050 141
Concours bancaires & autres passifs financiers	15	156 859 519	249 388 133
Total des passifs courants		372 420 759	423 640 160
Total des passifs		680 753 760	619 349 855
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 092 484 109	1 014 456 345

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Au 30/06/2009

(Exprimé en TND)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	16	449 471 664	929 492 622
Autres produits d'exploitation	17	970 958	4 104 637
Production Immobilisé		4 983	737 684

Total des produits d'exploitation		450 447 606	934 334 943
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et d'approvisionnements		-297 236 876	-655 257 226
Charges de personnel		-23 734 023	-39 908 703
Dotation aux amortissements et aux provisions		-26 655 547	-42 042 962
Autres charges d'exploitation	18	-58 285 971	-111 748 385
Total des charges d'exploitation		-405 912 418	-848 957 276
Résultat d'exploitation		44 535 188	85 377 667
Charges financières nettes	19	-14 003 292	-27 531 179
Produits des placements		95 999	16 070 924
Autres gains ordinaires		2 052 732	3 345 143
Autres pertes ordinaires		-2 063 508	-2 449 328
Dotation aux Amortissements écart d'acquisition positif		-125 742	-251 485
Quote part des titres mis en équivalence	20	-222 462	-2 207 731
Résultat des activités ordinaires avant impôt		30 268 915	72 354 011
Impôts sur les bénéfices		-1 992 969	-3 780 508
Résultat des activités ordinaires après impôt		28 275 946	68 573 504
Part des minoritaires dans le résultat		1 131 114	290 695
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		27 144 832	68 282 809

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Au 30/06/2009

(Exprimé en TND)

	30-juin-09	31-déc-08
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net (Groupe et Hors Groupe)	27 144 832	68 282 808
Ajustement pour :		
• Amortissements et provisions	26 781 289	42 294 447
• Variation du BFR	64 623 893	-121 631 351
• Plus ou moins-values de cession	163 642	-13 889 505
• Transfert de charges	0	-19 944
• Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat	1 131 114	290 695
• Quote-part des subventions d'investissement	-538 225	-1 371 438
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	222 462	2 207 731
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	119 529 007	-23 836 556

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Solde net des décaissements/encaissements affectés aux opérations d'investissements corporels et incorporels	-97 998 354	-118 486 414
Solde net des décaissements/encaissements affectés aux opérations d'investissements financières	-17 701 966	-38 209 680
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-115 700 320	-156 696 094

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Encaissement suite à à l'émission d'actions	8 224 000	99 186 500
Dividendes et autres distributions	-18 188 485	-32 778 493
Variation de trésorerie provenant des emprunts et des crédits de gestion	-9 800 481	131 034 508
Subventions reçues	0	118 091
Encaissements provenant des opérations de fusion	0	1 480 808
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-19 764 966	199 041 413

Variation de la trésorerie	-15 936 279	18 508 764
-----------------------------------	--------------------	-------------------

Trésorerie au début de l'exercice	2 935 599	-15 573 165
--	------------------	--------------------

Trésorerie à la clôture de l'exercice	-13 000 680	2 935 599
--	--------------------	------------------

POULINA GROUP HOLDING SA (PGH)
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
Exercice clos au 30 Juin 2009

PRESENTATION DU GROUPE :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- la promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- la prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- l'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'engineering financier, comptable, juridique et autres...;
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : tourisme).

Une augmentation du capital de PGH est réalisée au troisième trimestre 2008, par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de privés tunisiens en 1967, a démarré avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire
- L'industrie métallurgique et du bois
- La céramique
- Le carton
- L'immobilier.

I. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION :**I. 1- Référentiel comptable :**

Les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et compte tenu des hypothèses indiquées ci-dessus. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- convention de la permanence des méthodes,
- convention de la périodicité,
- convention de prudence,
- convention du coût historique, et
- convention de l'unité monétaire.

I. 2- Principes de consolidation :

I. 2. 1. Périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Il est à noter que pour la détermination du périmètre de consolidation, POULINA GROUP HOLDING a opté pour la prise en compte des contrats de portage dans le calcul des pourcentages d'intérêts et de contrôle. Ces contrats constituent un engagement irrévocable de la part de l'une des sociétés du Groupe de racheter des titres qui font l'objet d'une convention de portage, à l'échéance, moyennant une rémunération conventionnelle.

Ayant pour objet de décrire la réalité économique du groupe et en application du principe de la prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique, l'hypothèse de base retenue, que ce soit dans la détermination des pourcentages de contrôle que dans les pourcentages d'intérêts, consiste à retraiter les participations qui font l'objet d'un contrat de portage au bilan et à l'état de résultat comme s'ils avaient été acquis à crédit.

- Définition du périmètre de consolidation :

- La société POULINA GROUP HOLDING SA est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est intégrée dans le périmètre de consolidation.

I. 2. 2. Méthode de consolidation :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère POULINA GROUP HOLDING et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- élimination des opérations intragroupe et des résultats internes,
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks et les subventions d'investissement
- cumul arithmétique des comptes individuels,

- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'au 30 Juin 2009, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, **87** sociétés font l'objet d'une intégration globale, contre 79 en 2008 et **4** sociétés font l'objet d'une mise en équivalence.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 30 Juin 2009, figure à la note N° III.1.

I. 2. 3. Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes :

I.2.3.1 Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatives entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

I.2.3.2 Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- (a) Les marges et les plus ou moins values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I. 2. 4. Ecart d'acquisition « Goodwill » :

Conformément à la norme comptable nationale (NCT38) et internationale (IFRS 3), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de PGH est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. De ce fait, il n'est pas constaté de goodwill. Toute différence entre la valeur comptable des apports et le montant du capital de PGH est enregistré dans les réserves consolidées.

Etant précisé que selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprise impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire. Ce qui est le cas du groupe PGH

Toutefois, un écart d'acquisition (positif ou négatif) a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe de sociétés qui n'étaient pas sous contrôle du groupe. Il s'agit de :

- Sokapo
- Prométal +
- S.C.I.
- F.M.A.
- Magreb industrie
- Selja Lisinaat Elmothalajat.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée de dix ans à partir de la date d'acquisition.

I- 3 - Principes comptables d'évaluation et de présentation :

I. 3. 1. Immobilisations incorporelles :

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Fonds de commerce : 5% ; logiciel : 33%).

I. 3. 2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux d'amortis (%).
Constructions	5
Installations Techniques Matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	20
Installations générales, Agencements et Aménagements	10
Matériel informatique	15
Mobilier et matériel de bureau	10
Matériel d'emballage	10

Petit matériel d'exploitation

33,33

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins values sur cession d'immobilisations et les marges sur ventes d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

Il est à noter que l'une des sociétés du groupe (la société GIPA) a anticipé l'application de la norme NC 41 qui prévoit la comptabilisation à l'actif du bilan des immobilisations financées par des contrats de leasing en contrepartie de l'enregistrement d'une dette financière envers les sociétés de leasing (approche économique).

I. 3. 3. Actifs non courants :

Les actifs non courants correspondent à des frais préliminaires pour des nouveaux projets ou des extensions ainsi qu'à des charges à répartir, résorbés sur une durée de trois ans.

I. 3. 4. Titres de participation :

Les titres de participation PGH, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits à la date où ils sont acquis (date du PV de l'AGO).

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § I-2-2.

I. 3. 5. Stocks :

Les stocks des produits et des travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leurs valeurs de réalisation nette.

Le coût de revient des stocks correspond au coût d'acquisition ou de fabrication moyen pondéré.

Les marges sur stocks provenant des sociétés du groupe sont éliminées.

I. 3. 6. Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

I. 3. 7. Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du POULINA GROUP HOLDING sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat et notamment sur les marges sur stocks et sur les subventions d'investissements.

Cependant, il n'a pas été tenu compte de l'impôt différé sur :

- Les provisions sur stocks et sur participations hors groupe, comptabilisées au niveau des comptes individuels et réintégrés au niveau du résultat fiscal ;
- Les déficits fiscaux dégagés par les sociétés du groupe.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables

I. 3. 8. Revenus :

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

I. 3. 9. Etat Des Flux :

L'état de flux consolidés est préparé à partir de la sommation des états de flux individuels ajustés par les retraitements de consolidation ayant une incidence significative sur les flux de trésorerie.

II. NOTES EXPLICATIVES :**III. 1. Périmètre de consolidation :**

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

ACTIONNAIRES	% de contrôle 2009	% d'intérêts 2009	% d'intérêts 2008	% de contrôle 2008	Qualification de participation	Méthode de consolidation
POULINA GROUP HOLDING (STE)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
POULINA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
G.I.P.A SA	100,00%	99,99%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
ASTER INFORMATIQUE	100,00%	99,99%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
ASTER TRAINING	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%	filiale	intégration globale
SOCIETE MARITIME AMIRA	99,96%	99,93%	99,91%	99,96%	filiale	intégration globale
LE PASSAGE	99,89%	99,89%	99,89%	99,89%	filiale	intégration globale
EZZEHIA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
ROMULUS VOYAGES	99,40%	99,40%	99,40%	99,40%	filiale	intégration globale
STE EL MAZRAA	98,71%	98,70%	98,65%	98,65%	filiale	intégration globale
ORCADE CORPORATION	58,19%	57,08%	57,08%	58,19%	filiale	intégration globale
I.B.P.	99,83%	99,83%	99,83%	99,83%	filiale	intégration globale
STE AGR DICK	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
STE AGRO BUSINESS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
MED OIL COMPANY	100,00%	99,99%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
POULINA TRADING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
OASIS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
STE ZAHRET MORNAG s,a	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
STE AGRICOLE EL JENENE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
ENNAJAH	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
STE AGRI-SERVICES	83,00%	82,76%	82,75%	83,00%	filiale	intégration globale
STE YASMINE	100,00%	99,83%	99,01%	100,00%	filiale	intégration globale
STE DE NUTRITION ANIMALE	99,96%	99,96%	99,93%	99,93%	filiale	intégration globale
STE POOLSIDER	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
CEDRIA	99,96%	99,96%	99,96%	99,96%	filiale	intégration globale
STE JOYPE TUNISIE	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%	filiale	intégration globale
METAL GAN	48,95%	48,95%	48,95%	48,95%	entreprise associée	mise en équivalence
STE Poulina de Produits Métalliques "PPM"	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	filiale	intégration globale
STE Tunisienne Alimentaire du Sahel	80,00%	79,99%	79,99%	80,00%	filiale	intégration globale
LES GRANDS ATELIERS DU NORD	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
P.A.F.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
PROINJECT	99,99%	99,89%	99,96%	100,00%	filiale	intégration globale
TECHNOFLEX	100,00%	99,94%	99,95%	100,00%	filiale	intégration globale

ACTIONNAIRES	% de contrôle 2009	% d'intérêts 2009	% d'intérêts 2008	% de contrôle 2008	Qualification de participation	Méthode de consolidation
ESSANA OUBAR	100,00%	98,92%	98,87%	100,00%	filiale	intégration globale
M.B.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
CARTHAGO	100,00%	100,00%	100,00%	94,93%	filiale	intégration globale
UNIPACK	100,00%	99,96%	99,96%	97,26%	filiale	intégration globale
TRANSPPOOL	99,99%	99,98%	99,97%	99,97%	filiale	intégration globale
T'PAP	100,00%	99,96%	99,95%	100,00%	filiale	intégration globale
SABA	100,00%	99,20%	99,17%	100,00%	filiale	intégration globale
ALMES SA	99,97%	99,97%	99,97%	99,97%	filiale	intégration globale
SIDI OTHMAN	99,99%	99,98%	99,96%	99,96%	filiale	intégration globale
STE Poulina de Bâtiments et Travaux Publics	59,75%	59,74%	59,74%	59,75%	filiale	intégration globale
STE AGRICOLE SAOUEF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
MED WOODS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
AVIPACK	100,00%	99,89%	99,94%	100,00%	filiale	intégration globale
La Générale des Produits Laitiers	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
MECAWAYS	97,21%	97,18%	97,18%	97,21%	filiale	intégration globale
Ste Agro-Industrielle ESMIRALDA	100,00%	99,87%	99,86%	100,00%	filiale	intégration globale
SELMA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
PROMETAL PLUS	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	filiale	intégration globale
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
INTERNATIONAL TRADING COMPANY	100,00%	99,84%	99,84%	100,00%	filiale	intégration globale
SUD PACK	100,00%	99,92%			filiale	intégration globale
MAGHREB INDUSTRIE	99,89%	99,89%	99,89%	99,89%	filiale	intégration globale
BIQUETERIE BIR M'CHERGA	100,00%	100,00%			filiale	intégration globale
STE F.M.A	100,00%	99,92%	99,92%	100,00%	filiale	intégration globale
ELIOS LOCALISATION	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	filiale	intégration globale
STEO	100,00%	99,90%	99,90%	100,00%	filiale	intégration globale
TEC MMP	49,00%	48,98%	48,98%	49,00%	entreprise associée	mise en équivalence
Société de Construction Industrialisée	87,00%	87,00%	87,00%	87,00%	filiale	intégration globale
Africaine de Transformation de Métaux	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	filiale	intégration globale
Tarapols Li Intaj Alaf Hayawania	41,00%	40,98%	40,97%	41,00%	filiale	intégration globale
Sahel Lebda Lissinaat Mawed El Binaa	52,00%	52,00%	52,00%	52,00%	filiale	intégration globale
Technique d'Emballage en Carton Lybie	92,36%	92,30%	92,28%	92,36%	filiale	intégration globale
Selja Lisinaat Elmothalajat	100,00%	98,87%	48,88%	50,00%	filiale	intégration globale
Ideal Industrie de l'Est Algérie	100,00%	99,89%	99,89%	100,00%	filiale	intégration globale
STE GENERALE NOUHOUD	98,38%	98,26%	98,27%	98,33%	filiale	intégration globale
Med Invest Company	48,97%	48,96%	48,97%	48,97%	entreprise associée	mise en équivalence
Poulina Libye de Constructions et Travaux Publics	50,00%	29,87%			filiale	intégration globale
Achghal Ezzaouia-Poulina-Bouzuguenta Lilinchaet	55,00%	32,86%			filiale	intégration globale
ORCADE NEGOCE	100,00%	97,46%	97,46%	100,00%	filiale	intégration globale
ACTIONNAIRES	% de contrôle	% d'intérêts	% d'intérêts	% de contrôle	Qualification de	Méthode de consolidation

	2009	2009	2008	2008	participation	
SOKAPO	92,92%	92,92%	92,92%	92,92%	filiale	intégration globale
CARVEN	77,30%	76,81%	76,81%	77,30%	filiale	intégration globale
STE ETTAAMIR	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	filiale	intégration globale
KELY DISTRIBUTION	99,75%	99,75%	99,75%	99,75%	filiale	intégration globale
ETTAAMIR NEGOCE	95,00%	90,75%	90,75%	95,00%	filiale	intégration globale
CARTHAGO BETON CELLULAIRE	100,00%	100,00%			filiale	intégration globale
CARTHAGO BRIQUES	100,00%	100,00%			filiale	intégration globale
IDEAL CERAMIQUE	60,00%	59,92%	59,92%	60,00%	filiale	intégration globale
ATHENA FINANCES HOLDING OFFSHORE	98,06%	97,95%	98,80%	99,00%	filiale	intégration globale
-STE AFRICAINE DE FABRICATION DES BRIQUES	52,00%	52,00%			filiale	intégration globale
Dealer	48,00%	36,87%	36,87%	48,00%	entreprise associée	mise en équivalence
Copav	50,44%	38,74%	38,74%	50,44%	filiale	intégration globale
Ste FERDAOUS SA	58,35%	42,43%	42,42%	58,35%	filiale	intégration globale
ETTATOUIR	60,00%	35,85%			filiale	intégration globale

III. 2. ACTIFS :

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève au 30 Juin 2009 à 6 633 977 DT contre 5 358 112 DT au 31 décembre 2008 :

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Investissement de recherche & de développement	64 063	110 217
Concessions de marques, brevets, licences...	591 052	453 004
Logiciels	4 480 521	4 388 988
Fonds commercial	2 955 516	2 958 517
Droit au bail	85 680	81 000
Immobilisations incorporelles des sociétés étrangères	0	6 523
Autres immobilisations incorporelles	8 332	7 811
Goodwill net d'amortissement	3 248 984	2 184 058
Total	11 434 149	10 190 118
Amortissement (hors Goodwill)	-4 800 172	-4 832 006
Total net	6 633 977	5 358 112

* Goodwill :

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises par le groupe.

Il présente au 30 Juin 2009 un solde net d'amortissement de 3 248 984 DT.

Note 2 : Immobilisations corporelles :

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 30 Juin 2009 à 452 577 563 DT contre 382 784 951 DT au 31 décembre 2008 :

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Terrains	39 607 810	35 343 140
Constructions	157 687 643	134 650 605
Plantation	2 812 908	2 824 158
Cheptel	60 741	0
Installations. Technique. Matériel et outillage industriel	361 985 318	278 094 122

Matériels de Transport	43 521 012	26 052 862
Installation générale, agencement et aménagement	75 499 002	67 406 061
Equipement de bureau	12 000 584	12 698 265
Matériels d'emballages	13 213 613	13 101 552
Petit matériel d'exploitation	5 358 439	5 285 567
Autres immobilisations corporelles	0	42 544 468
Immobilisations à statut juridique particulier	12 001 351	11 994 591
Immobilisations en cours	81 009 858	84 065 567
Total	804 758 277	714 060 957
Amortissement	-352 180 714	-331 276 006
Total net	452 577 563	382 784 951

Note 3 : Immobilisations financières :

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 30 Juin 2009 à 48 954 287 DT contre 44 700 094 DT au 31 décembre 2008.

Libellé	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Titres de participation	13 732 591	10 021 412
Titres mis en équivalence	24 104 093	24 423 534
Prêts	6 782 603	5 407 565
Dépôts et cautionnements	3 558 535	2 482 270
Autres immobilisations financières*	2 853 020	4 424 622
Total brut	51 030 843	46 759 404
Provisions	-2 076 556	-2 059 310
Total net	48 954 287	44 700 094

*Il s'agit essentiellement de placement de billets de trésorerie à plus d'un an.

3-1 Titres de participation :

La valeur brute des titres de participation hors groupe s'élevant à 13 732 591 DT, au 30 Juin 2009 se détaille comme suit :

Titres	Valeur au 30 Juin 2009
ACM	500 000
AFFICHE TUNISIE	70 000
AMEN SICAR	199 900
B.T.S	45 500
Banque populaire	188
CHAHAD	26 400
CM LASER	75 000
COM PRO AGRI	10 000
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILE	12 500
daouajine bouznika	175 500
F3T	160 000
FIT	20 000
I.C.C	1 085 056
I.C.C.	1 011 640
LA MARINA	200 000
LARIA INT	5 499 800
MAGASIN GENERAL	881 838
MAILLE MODE	26 250
NEGOCIM	26 000
NUTRISTAR INT.	43 886
O'CLAIRE	7 500
OXYMETAL	1 247 308
PART AM ATLAS	59 220
SICAB	50 000
SICAR AMEN	135 966
technopole technologie de Sfax	50 000
TUNICODE	12 000
UNIFACTOR	200 000
SICMA	3 150 990
VERSEMENTS RESTANT À EFFECTUER SUR LES PARTICIPATIONS	-1 249 850
Total général	13 732 591

3-2 Titres mis en équivalence :

Au 30 Juin 2009, les titres mis en équivalence totalisent la somme de 24 104 093 DT et se détaillent comme suit :

Société	QUOTE PART DANS LES RESERVES 2009	QUOTE PART DANS LES RESERVES 2008
Med Invest Company	12 595 641	13 042 844
METAL GAN	28 703	232 064
TEC MMP	11 221 295	10 901 871
Dealer	258 455	246 755
TOTAL	24 104 093	24 423 534

Note 4 : Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille au 30 Juin 2009 comme suit :

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Frais préliminaires	2 988 018	1 719 177
Charges à répartir	13 960 610	2 003 728
TOTAL	16 948 628	3 722 905

Note 5 : Stocks :

La valeur nette des stocks s'élève au 30 Juin 2009 à 243 149 635 DT contre 276 258 908 DT en 2008:

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Matières premières	150 461 495	173 379 338
Fournitures et consommables	9 767 412	5 710 060
Travaux en cours	5 517 166	12 527 179
Produits finis	51 874 667	56 223 131
Stock de marchandises	31 144 204	33 483 705
Total	248 764 944	281 323 413
Provision sur stocks	-5 615 309	-5 064 505
Total net	243 149 635	276 258 908

Note 6 : Clients et comptes rattachés :

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 30 Juin 2009 à 164 892 951 DT contre 145 178 938 en 2008

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Clients	91 739 576	94 056 353
Clients effets à recevoir	31 631 086	24 397 304
Clients étrangers	57 472 513	47 450 910
Clients produits non encore facturés	4 797 137	0
Total	185 640 313	165 904 567
Provisions clients	-20 747 362	-20 725 629
Total net	164 892 951	145 178 938

Note 7 : Autres actifs courants :

Au 30 Juin 2009, les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Avances au personnel	2 351	43 080
Etat, Impôts et taxes	46 267 544	48 378 566
Débiteurs divers	17 182 541	17 696 632
Comptes de régularisation	4 938 345	19 709 043
Associés opérations sur capital	7 018 501	0
TOTAL	75 409 284	85 827 322

Note 8 : Placements et autres actifs financiers :

Au 30 Juin 2009, les placements et autres actifs financiers se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Échéances courantes sur prêts	4 983	0

Placements courants	7 017 683	7 812 498
Placement billets de trésorerie	13 784 553	8 750 000
TOTAL	20 807 219	16 562 498
Provisions	-890 173	-1 316 497
TOTAL NET	19 917 046	15 246 001

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2009 un montant de 64 000 738 DT contre 55 379 115 DT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Effets à l'encaissement et l'escompte	3 271 553	5 371 669
Banques	60 370 351	49 675 646
Caisses	358 834	331 799
TOTAL	64 000 738	55 379 115

III. 3. CAPITAUX PROPRES GROUPES, INTERETS MINORITAIRES ET PASSIFS**Note 10 : Capitaux propres groupes:**

Les capitaux propres groupe se présentent comme suit :

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Capital social	166 670 000	166 670 000
Réserves consolidés	194 479 784	141 357 478
Résultats consolidés	27 144 832	68 282 808
TOTAL	388 294 616	376 310 286

A la date du 30 Juin 2009, le capital social du groupe s'élève à 166 670 000 DT correspondant au capital de la société mère POULINA GROUP HOLDING. Composé de 166 670 000 action d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

Note 11 : Intérêts minoritaires :

Les intérêts des minoritaires ont atteint 23 435 734 DT au 30 Juin 2009 contre un solde de 18 796 204 DT au 31 décembre 2008. Ils s'analysent comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Part des minoritaires dans les réserves	22 304 620	18 505 509
Part des minoritaires dans le résultat	1 131 114	290 695
TOTAL	23 435 734	18 796 204

Note 12 : Passifs non courants :

Au 30 Juin 2009, l'encours des passifs non courants dus par le Groupe se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Emprunts	300 760 670	188 182 286
Autres passifs financiers	4 140 728	4 038 977

Provisions pour risques et charges	3 431 603	3 488 432
TOTAL	308 333 001	195 709 694

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique a atteint 121 233 494 DT au 30 Juin 2009 contre un solde de 134 201 885 DT au 31 décembre 2008. Il s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Fournisseurs locaux	44 714 794	100 975 046
Fournisseurs effets à payer	27 519 631	28 649 496
Fournisseurs factures non parvenues	51 740 535	5 140 584
Fournisseurs avances et acomptes	-2 741 466	-563 241
TOTAL	121 233 494	134 201 885

Note 14 : Autres passifs courants :

Au 30 Juin 2009, les autres passifs courants se détaillent comme suit :

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Clients avances et acomptes	33 717 467	2 421 958
Comptes de personnel	920 372	1 057 615
Etat, Impôts et taxes	1 774 732	4 160 444
Groupe et associés	27 414 472	555 421
Créditeurs divers	29 523 183	30 803 267
Provisions courantes pour risques et charges	977 520	1 051 437
TOTAL	94 327 746	40 050 142

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Échéance à moins d'un an sur emprunts	26 934 294	37 623 122
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	52 923 806	159 321 496
Découverts bancaires	77 001 418	52 443 516
TOTAL	156 859 519	249 388 133

III. 4. ETAT DE RESULTAT :**Note 16 : Revenus :**

Les revenus du groupe se détaillent au 30 Juin 2009 comme suit :

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Ventes des produits finis	381 854 550	721 184 804
Prestations de services	12 893 877	24 870 077
Produits des activités annexes	2 139 692	39 102 830

Ventes de marchandises	60 614 255	158 163 422
Remises accordées	-8 030 710	-13 828 511
TOTAL	449 471 664	929 492 622

Note 17 : Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation du groupe se détaillent au 30 Juin 2009 comme suit

Libellé	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Quote part subvention d'investissement dans le résultat	538 225	1 368 415
Subventions d'exploitation	220 323	2 151 768
Autres produits d'exploitation	212 411	584 454
TOTAL	970 958	4 104 637

Note 18 : Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation du groupe se détaillent au 30 Juin 2009 comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Achat non stocké de fournitures	11 789 639	21 643 581
Services extérieurs	20 714 188	38 279 310
Autres services extérieurs	24 373 958	48 637 720
Charges divers ordinaires	210 713	540 909
Impôts et taxes	1 197 474	2 646 865
TOTAL	58 285 971	111 748 385

Note 19 : Charges financières nettes:

Les charges financières nettes du groupe se détaillent au 30 Juin 2009 comme suit :

Libelle	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2008
Charges financières nettes	14 465 605	31 785 885
Produits financiers	-300 089	-3 878 244
Perte de change	1 720 270	5 678 828
Gain de change	-1 942 206	-6 055 289
Autres charges financières	59 711	0
TOTAL	14 003 292	27 531 179

Note 20:Quote part des titres mis en équivalence

Société	QUOTE PART DANS LE RESULTAT
Med Invest Company (perte)	387 734
METAL GAN (perte)	174 192
TEC MMP (gain)	-319 423
Dealer (gain)	-20 040
TOTAL	222 462

AVIS D'EXAMEN LIMITE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers Intermédiaires
Consolidés au 30 juin 2009

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires consolidés de la Société Poulina Group Holding (PGH) au 30 Juin 2009.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers qui comportent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances..

2. Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les règles professionnelles d'Audit relatives aux missions d'examen limité. Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des examens analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

3. Avis sur les états financiers

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers ci-joints ne sont pas sincères et réguliers et ne donnent pas une image fidèle dans tous leurs aspects significatifs de la situation financière, du résultat des opérations de la période et des flux de trésorerie, de la Société Poulina Group Holding (PGH) arrêtés au 30 juin 2009, et ce, conformément aux Système Comptable des Entreprises

Tunis le 29 Aout 2009

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

Salah MEZIOU

Mohamed FESSI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
-GIF-**

Siège social : Km 35 GP1- 8030 Grombalia.

La Générale Industrielle de Filtration -GIF- publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009, accompagnés de l'Avis du commissaire aux comptes, Mr Fethi ROMCHANI (SOGER).

BILAN AU 30 JUIN 2009

ACTIFS	NOTE	juin-09	juin-08	2008
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		100 858	94 378	97 978
MOINS AMORTISSEMENT		-88 960	-81 164	-85 066
TOTAL 1	V-1	11 898	13 214	12 912
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		13 459 874	12 621 059	12 870 873
MOINS AMORTISSEMENT		-8 978 908	-8 395 269	-8 627 330
TOTAL 2	V-2	4 480 966	4 225 790	4 243 543
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		234 165	252 904	246 870
MOINS PROVISIONS		-60 000	-86 000	-60 000
TOTAL 3	V-3	174 165	166 904	186 870
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISEES		4 667 029	4 405 908	4 443 325
AUTRES ACTIFS NON COURANTS				
TOTAL		4 667 029	4 405 908	4 443 325
ACTIFS COURANTS				
STOCKS				
		5 427 432	5 432 556	5 097 510
MOINS PROVISIONS		-159 732	-115 142	-174 835
TOTAL 1	V-4	5 267 700	5 317 414	4 922 675
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		6 336 044	5 992 443	6 505 645
MOINS PROVISIONS		-1 570 444	-1 618 916	-1 552 893
TOTAL 2	V-5	4 765 600	4 373 527	4 952 752
AUTRES ACTIFS COURANTS				
		172 685	236 625	45 548
MOINS PROVISIONS		-31 577	-31 577	-31 577
TOTAL 3	V-6	141 108	205 048	13 971
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	V-7	635 250	463 801	276 546
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	V-8	1 965 553	2 286 244	2 800 147
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		12 775 211	12 646 034	12 966 091
TOTAL DES ACTIFS		17 442 240	17 051 942	17 409 416

BILAN AU 30 JUIN 2009

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	juin-09	juin-08	déc-08
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL SOCIAL		6 666 000	6 110 500	6 110 500
RESERVES		4 048 152	4 548 052	4 548 052
RESERVES SPECIALES D'INVESTISSEMENT		1 986 270	1 887 892	1 835 243
AUTRES CAPITAUX PROPRES		925 107	1 003 424	957 193
RESULTATS REPORTEES		1 294 324	679 504	679 504
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EX.	V-9	14 919 853	14 229 372	14 130 492
RESULTAT DE L'EXERCICE		726 429	897 360	1 670 320
CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		15 646 282	15 126 732	15 800 812
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
<i>PROVISIONS POUR RISQUES</i>		<i>263 750</i>	<i>268 310</i>	<i>228 754</i>
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	V-10	263 750	268 310	228 754
PASSIFS COURANTS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	V-11	592 055	901 183	533 522
AUTRES PASSIFS COURANTS	V-12	940 153	755 718	846 328
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FIN			0	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 532 208	1 656 900	1 379 850
TOTAL DES PASSIFS		1 795 958	1 925 210	1 608 604
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		17 442 240	17 051 942	17 409 416

ETAT DE RESULTAT

AU 30 JUIN 2009

	NOTE	juin-09	juin-08	déc-08
PRODUITS D'EXPLOITATION				
REVENUS	VI-1	5 426 068	5 176 709	10 633 151
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	VI-2	153 926	139 684	484 797
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		5 579 994	5 316 393	11 117 948
CHARGES D'EXPLOITATION				
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS		-178 080	-745 613	-670 722
VARIATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES		-151 842	-724 628	-464 474
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET CONSOMMABLES	VI-3	2 863 859	3 609 231	5 689 699
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	VI-4	72 598	68 656	127 907
CHARGES DE PERSONNEL	VI-5	1 046 066	973 802	2 019 143
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	VI-6	355 473	342 509	682 125
DOTATIONS AUX PROVISIONS	VI-6	116 642	103 651	294 516
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	VI-7	646 259	757 347	1 608 623
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		4 770 975	4 384 955	9 286 817
RESULTAT D'EXPLOITATION(I - II)		809 019	931 438	1 831 131
CHARGES FINANCIERES NETTES	VI-8	50 622	73 045	95 396
PRODUITS DES PLACEMENTS	VI-9	13 900	39 181	42 930
AUTRES GAINS ORDINAIRES	VI-10	12 202	4 327	14 955
AUTRES PERTES ORDINAIRES	VI-11	-38 684	-8 476	-34 375
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		847 059	1 039 515	1 950 037
IMPOTS SUR LES BENEFICES	VI-12	-120 630	-142 154	-279 717
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		726 429	897 360	1 670 320
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		726 429	897 360	1 670 320

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2009

		juin-09	juin-08	déc-08
FLUX DE TRESORERIE LIE A L'EXPLOITATION				
Encaissement reçus des clients	A1	6 127 801	6 244 402	12 303 703
Autres produits encaissés	A2	104 215	156 945	117 158
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	A3	- 5 286 443	-6 003 490	-10 845 609
Impôts payés	A4	-482 229	-436 156	-994 856
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		463 344	-38 300	580 396
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décais. Prov. de l'acquis. d'immob. incorporelles	A5	-472 060	-123 568	-229 197
Encais. Prov. de la cession d'immob. corporelles	A6	12 000	550	53 650
Décais. Prov. de l'acquis. d'immob. financières	A7	-4 437	-1 587	-1 702
Encais. Prov. de la cession d'immob. financières		0	0	0
<i>Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement</i>		-464 497	-124 605	-177 249
Rachat/ventes des actions de l'entreprise*	A8	111 727	-27 933	-84 411
Plus value sur vente des actions propres et dividendes y relatifs*	A8	40 001	3 267	7 596
Dividendes et autres distributions	A9	-999 569	-913 970	-913 970
Subvention d'investissement	A10	14 400	0	0
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		-833 441	-938 636	-990 785
VARIATION DE TRESORERIE	A11	-834 594	-1 101 541	-587 638
Trésorerie au début de l'exercice		2 800 147	3 387 785	3 387 785
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 965 553	2 286 244	2 800 147

* Les chiffres du 30/06/2008 sont retraités pour des fins de comparaisons.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à la période du 01/01/2009 au 30/06/2009 totalisant au bilan **DT 17 442 240** et dégageant un bénéfice net de **DT 726 429**.

I- PRESENTATION DE LA SOCIETE :

Dénomination de la société :	GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
	" GIF FILTER SA "
Forme juridique :	Société Anonyme
Secteur d'activité :	Industriel
Date de création:	1980
Siège social :	Route de sousse Km 35 Grombalia 8030
Capital social :	6.666.000 DT divisé en 6 666.000 actions de 1 DT chacune.
Sites industriels:	Une usine sise à la route de sousse Km 35 GROMBALIA 8030
N° registre de commerce :	B139271997
Matricule fiscal :	6874 / X /A /000

II- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

La période du 01/01/2009 au 30/06/2009 a été marquée par les événements suivants :

- Signature du protocole d'accord avec le fond d'investissement MPEF II géré par TUNINVEST Finance Group, pour accompagner la société dans l'implantation d'une unité industrielle en Algérie.
- Nomination lors de l'assemblée générale ordinaire, de Maghreb Private Equity Fund II (MPEF II) représenté par TUNINVEST Finance Group, comme administrateur pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

III- REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers de la société GIF FILTER sont élaborés et présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux normes comptables actuellement en vigueur et plus particulièrement la norme comptable N° 19 relative aux états financiers intermédiaires.

IV - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes et méthodes comptables de base les plus pertinents, adoptés pour l'établissement états financiers peuvent être résumés comme suit :

IV-1- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

IV-1-1 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxe. Elles sont amorties selon leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

IV-1-2- LES STOCKS :

Les stocks sont évalués, au 30 juin 2009, comme suit :

- les matières premières et consommables ainsi que les pièces de rechange sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.
- les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.
- les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

La dépréciation des stocks est calculée suivant l'évaluation des articles à rotation lente,

V/ NOTES RELATIVES AU BILAN:

V-1- Immobilisations Incorporelles :

Désignations	juin-09	juin-08	décembre 2008
Logiciels	100 858	94 378	97 978
Amortissements Logiciels	-88 960	-81 164	-85 066
TOTAUX	11 898	13 214	12 912

V-2- Immobilisations Corporelles :

Désignations	Mts Bruts	Amortissements	Montants Nets
Terrains	743 450		743 450
Constructions	2 623 123	1 404 744	1 218 379
Matériel et outillages	3 295 684	3 276 049	19 635
AAI	1 090 767	647 515	443 252
Matériel industriel	2 992 607	1 693 692	1 298 915
Outillage industriel	789 276	418 316	370 960
AAI Divers	468 435	450 944	17 491
Matériel de transport	395 366	293 417	101 949
Matériel de transport de biens	441 248	265 432	175 816
Autres immobilisations corporelles	139	139	0
Mobilier et matériel de bureau	226 807	188 700	37 107
Matériel informatique	332 002	278 990	53 012
Emballage commercial	60 970	60 970	0
TOTAUX	13 459 874	8 978 908	4 480 966

V-3- Immobilisations Financières :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Titres CIT			
Titres Axess	99 000	99 000	99 000
Titres BTS	20 000	20 000	20 000
Titres CDF	50 000	50 000	50 000
Prêts aux personnels	63 095	80 576	77 190
Dépôts et cautionnements	2 070	3 328	680
TOTAL	234 165	252 904	246 870
Provisions sur titres	-60 000	-86 000	-60 000
Immobilisation financière nette	174 165	166 904	186 870

Les provisions sur titres au 30/06/2009 se détaillent comme suit :

Désignations	juin-09
Titres Axess	10 000
Titres CDF	50 000
TOTAL	60 000

V-4- Stocks :

Les stocks détenus par la société GIF à la date d'arrêté des états financiers sont détaillés comme suit :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Stocks	5 427 432	5 432 556	5 097 510
Provisions	-159 732	-115 142	-174 835
Stocks nets	5 267 700	5 317 414	4 922 675

Les stocks se détaillent comme suit :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Matières premières	402 616	326 574	377 204
Composantes pour filtres	346 843	368 985	327 605
Matières premières filtrantes	453 857	459 514	419 931
Produits chimiques	193 478	244 149	226 644
Tôles	849 214	906 851	792 163
Eléments filtrants	192 083	269 875	220 934
Emballages étuis	294 165	295 883	231 095
Pièces de rechange et aciers spéciaux	233 469	214 594	228 519
Consommables productions et maintenances	20 268	9 573	12 872
Divers	6 956	5 264	4 140
Produits finis	2 434 483	2 331 294	2 256 403
TOTAL	5 427 432	5 432 556	5 097 510

V-5- Clients et comptes rattachés :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Clients ordinaires locaux	2 020 308	1 532 834	1 693 189
Clients Etrangers	1 970 724	1 929 269	1 868 547
clients effets à recevoir	80 845	312 833	452 604
Yazidi zouheir	4 216	4 216	4 216
Clients douteux étrangers	189 894	189 894	189 894
Clients douteux Locaux	696 766	696 766	696 766
Clients douteux DOGHRI		32 384	
Clients Contentieux	110 673	85 249	93 122
Effets impayés	121 135	116 343	113 368
Chèques impayés	104 751	104 962	106 161
Chèques et effets en caisse	1 036 732	987 692	1 287 778
Provisions pour dépréciation	-1 570 444	-1 618 915	-1 552 893
Total des clients nets	4 765 600	4 373 527	4 952 752

V-6- Autres actifs courants :

LIBELLES	juin-09	juin-08	déc-08
Etat TFP à reporter	9 478		
TVA à reporter		80 180	
Acompte provisionnel	83 521	84 397	
Produit à recevoir	1 260	5 307	7 146
Débiteurs ben Ismail	31 577	31 577	31 576
Autres débiteurs divers			
Charges payées et comptabilisées d'avance	46 849	35 165	6 826
Provisions pour dépréciation	-31 577	-31 577	-31 577
TOTAL	141 108	205 049	13 971

V-7- AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Effets remis à l'encaissement	458 686	231 593	88 713
Chèques remis à l'encaissement	176 564	232 208	187 833
TOTAL	635 250	463 801	276 546

V-8- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Actions titres de participation	257 996	156 535	109 732
Bon de trésor et bon de caisse	350 000		600 000
Banques	1 350 627	2 122 335	2 084 452
Caisse	6 930	7 374	5 963
TOTAL	1 965 553	2 286 244	2 800 147

V-9- CAPITAUX PROPRES :

Capitaux propres

Désignations	Juin-09	juin-08	déc-08
Capital social	6 666 000	6 110 500	6 110 500
Réserves	6 034 422	6 435 944	7 062 799
Réserves légales	666 600	611 000	611 000
Réserves statutaires	3 381 552	3 937 052	3 937 051
Réserves pour réinvestissements	1 076 061	1 076 061	1 076 061
Réserves pour fonds social	615 911	617 111	616 612
Autres réserves	54 212	14 211	
Réserves de régularisation du cours	250 000	250 000	-121 640
Actions propres à l'entreprise	-9 913	-69 491	14 211
Résultats reportés	1 294 324	679 504	679 504
Autres capitaux propres	925 107	1 003 424	957 193
Réserves spéciales de réévaluation	523 512	523 513	523 512
Subventions d'investissement	1 039 018	1 024 618	1 024 619
Résorption subventions	-637 423	-544 707	-590 938
Total capitaux propres avant résultat	14 919 853	14 229 372	14 130 492
Résultat de l'exercice	726 429	897 360	1 670 320

V-10- Passifs non courants :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Provisions pour risques	263 750	268 310	228 754
TOTAL	263 750	268 310	228 754

V-11- FOURNISSEUR ET COMPTES RATTACHES :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Fournisseurs Locaux	83 593	270 689	239 961
Fournisseurs étrangers	293 256	516 443	201 522
Fournisseur retenu de garantie		4 125	4 125
Fournisseurs avances et acomptes	-1 480		
Fournisseur Effets à payer	216 686	99 057	87 873
Fournisseurs factures non parvenues		10 869	41
TOTAL	592 055	901 183	533 522

V-12- AUTRES PASSIFS COURANTS :

Libellés	juin-09	juin-08	déc-08
Prêt CNSS	402	402	402
Retenue à la source	15 023	11 320	39 291
Rémunérations dûes			29 834
Retenue / honoraire	3 362	11 788	11 598
Impôt/société	120 630	142 155	28 538
Droit de timbre	360	337	361
TCL	2 023	1 559	29 530
TFP	0	141	1 714
TVA à payer	30 354	2 193	-5 751
TVA Déductible	20 750		
T P E	25 746	22 828	32 055
Ecofiltre	11 281	10 476	12 841
FOPROLOS	1 208	1 191	2 942
dividendes et tantième a payer	2 936	2 605	2 605
CNSS	87 489	92 139	133 057
Assurance groupe	32 866	33 389	33 571
CAVIS	3 092	4 886	4 305
COMAR	4 287	1 930	2 298
crédoeurs divers	33 023	33 023	33 023
Autres crédoeurs divers			0
Distributeur sami chaibi	41 251	-4 606	30 550
Autres impôts et taxes	3 322		
Distributeur cap bon filtre	27 429	26 432	68 201
Distributeur union auto	122 985	150 001	187 158
Charges à payer	348 071	208 921	166 747
Compte de régularisation passif			
Compte d'attente	2 263	2 608	1 458
TOTAL	940 153	755 718	846 328

VI- LES COMPTES DE RESULTAT :

VI-1- Revenus :

Libellés	juin-09	juin-08	31/12/2008
Ventes locales TVA 18%	3 397 416	3 232 538	6 845 221
Ventes locales TVA 22,5%	453 899	420 833	920 815
Vente en suspension de la TVA	8 897	7 973	18 400
Ventes Export	1 565 856	1 515 365	2 848 715
TOTAL	5 426 068	5 176 709	10 633 151

VI-2- Autres produits d'exploitation :

Libellés	juin-09	juin-08	2008
Autres produits	15 974	5 245	15 104
Prestations de service	1 260	1 260	2 520
Productions immobilisées	11 008		25 014
Produits accessoires			0
Subventions d'exploitation			
Quote-parts de subvention d'invest.	46 485	46 231	92 462
Reprise de provisions	79 199	86 948	349 697
TOTAL	153 926	139 684	484 797

VI-3- Achat marchandises :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Achats locaux (matières premières)		3 114	3 114
Achats locaux (tôles consommation)			
Achats locaux (ressorts pour la consommation)	19 432	45 940	79 617
Achats locaux (pièces de rechanges)	1 009	952	3 582
Achats importés (tôles)	866 858	1 269 035	1 776 014
Achats importés (joints)	207 533	289 164	483 550
Achats importés (papiers)	482 435	609 372	886 687
Achats importés (ressorts)			
Achats importés (polyréthiame)	125 451	105 667	166 414
Achats importés (pièces de rechanges)	3 290	5 163	27 043
Achats locaux (pièces pour filtres)	41 417	293 024	719 095
Achats importés (pièces pour filtres)	419 228	253 362	341 684
Achats locaux (matières consommables)	64 794	95 789	143 233
Achat local (cole pour consommation)	50 427	37 696	76 742
Achats peinture pour consommation locale	2 815	4 739	9 988
Achats importés (matières consommables)	2 311	5 353	7 828
Achats consommables étrangers		9 258	25 816
Achats importés (colles)	47 208	69 919	137 207
Achats importés (peinture)	37 272	56 118	83 325
Achats emballages	326 207	300 157	474 485
Frais de transit/achats	166 172	155 409	244 275
TOTAL	2 863 859	3 609 231	5 689 699

VI-4- Achat d'approvisionnements consommés :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Achats petits outillages	4 653	60 39	8 059
Eaux	1 904	16 60	3 313
Electricité	53 131	532 29	98 218
Gaz	12 910	77 28	18 317
TOTAL	72 598	68 656	127 907

VI-5- Charges de personnel :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-08
Salaires et compléments de salaires	862 342	794 919	1 639 110
Charges sociales	164 562	162 566	356 207
Autres charges sociales	19 162	16 317	23 826
TOTAL	1 046 066	973 802	2 019 143

VI-6- Dotations aux amortissements et aux provisions :

Désignations	juin-09	juin-08	déc-07
Dot.aux amort. des immobilisations	355 473	342 509	682 125
Dot.aux provisions pour risques et charges	99 091	103 651	64 096
Dot.aux provisions pour dépréciation/clients	17 551		55 585
Dot.aux provisions pour dépréciation/stocks			174 835
TOTAL	472 115	446 160	976 641

VI-7- Autres charges d'exploitation :

Désignations	juin-09	juin-08	2008
Documentations	1 251	3 011	3 690
Fournitures de bureaux	16 809	19 381	36 405
Frais postaux et frais de télécommunication	20 897	25 355	63 942
Photocopies	22	14	20
Imprimés	460		667
Sous traitance générale	112 633	107 734	217 564
Charges locatives	7 087	6 750	13 500
loyer leasing		63 445	84 644
Entretien et réparation véhicules	12 012	10 812	43 312
Entretien et réparation usines	16 752	18 777	32 899
Entretien et réparation bureaux	8 001	4 240	12 612
Prime d'assurance diverses	36 717	37 689	70 800
Etude recherche mise à niveau	13 982	12 005	28 016
Assistance technique production	6 242	10 000	20 871
Autres travaux et services	6 140	4 287	8 191
Personnel extérieur à l'entreprise	4 262	2 545	7 325
Rémunérations d'intermédiaires	12 337	87 783	157 918
Commission/vente	36 173	36 722	67 142
Publicité	37 010	38 870	134 285
Autres frais de gestion	14 832	8 696	16 268
Subventions et dons	6 200	10 269	44 608
Transport sur vente	166 704	168 366	377 825
Voyages, déplacement et missions	41 036	25 699	67 878
Réception	12 002	10 816	18 064
Jetons de présence	17 500	10 000	20 000
Comité d'audit	7 500	5 000	10 000
TFP	7 176	5 600	-152

FOPROLOS	7 176	7 065	15 958
TAXES TCL	9 664	9 199	19 143
Droits d'enregistrement	2 245	2 010	2 566
Droits timbres	39	13	136
Taxes sur les véhicules	5 398	5 194	11 946
Autres droits			580
TOTAL	646 259	757 347	1 608 623

VI-8- Charges financières :

Libellés	juin-09	juin-08	déc-08
Commissions bancaires	-4 423	-4 494	-8 290
Intérêt des emprunts et dettes Leasing	-2 054		
Pertes de changes	-11 763	-20 826	-65 030
pertes nettes sur cession valeur	-7 414	-897	-44
Gains de changes	61 329	74 698	111 279
Intérêt des comptes courants	14 947	24 565	57 481
Escompte			
TOTAL	50 622	73 046	95 396

VI-9- Produits de placement :

Libellés	juin-09	juin-08	déc-08
Produits de placement	13 900	39 181	42 930
TOTAL	13 900	39 181	42 930

VI-10- Autres gains :

Libellés	juin-09	juin-08	déc-08
Produits financiers liés à une modification comptable			2 113
Produits divers liés aux mod. comptables	202	4 327	152
Produits sur cession immobilisations	12 000		12 690
TOTAL	12 202	4 327	14 955

VI-11- Autres pertes ordinaires :

Libellés	juin-09	juin-08	déc-08
Perte sur créances irrécouvrables	33	473	473
Perte sur exercice antérieur		4 671	31 344
Perte exceptionnelle	292	1 400	413
Pertes liées aux modifications comptables	38 359	1 932	2 145
TOTAL	38 684	8 476	34 375

VI-12- Impôts sur les bénéfices :

Libellés	juin-09	juin-08	déc-08
Impôts sur les bénéfices	120 630	142 154	279 717
TOTAL	120 630	142 154	279 717

Engagements hors bilan :

Libellés	Juin-09
Engagements donnés	43 232
Total	43 232

VIII/ NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**A-1 - Encaissements reçus des clients :**

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Encaissements de recouvrement des créances	6 127 801	6 244 402	12 303 703
TOTAL	6 127 801	6 244 402	12 303 703

A-2- Autres produits encaissés :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Autres produits encaissés	104 215	156 945	117 158
TOTAL	104 215	156 945	117 158

A-3 - Sommes versées aux personnels et aux fournisseurs :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Somme versée aux fournisseurs	-4 698 307	-5 414 102	-9 533 098
Somme versée aux Personnels	-588 136	-589 388	-1 312 511
TOTAL	-5 286 443	-6 003 490	-10 845 609

A-4- Impôt sur le bénéfice payé :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
impôts sur le bénéfice	-104 023	-136 430	-293 348
Autres impôts	-378 206	-299 726	-701 508
TOTAL	-482 229	-436 156	-994 856

A-5- Décaissement provenant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Décaissements des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-472 060	-123 568	-229 197
TOTAL	-472 060	-123 568	-229 197

A-6- Encaissement provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Encaissements des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	12 000	550	53 650
TOTAL	12 000	550	53 650

A-7- Encaissements /Décaissement provenant des acquisitions des immobilisations Financières :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Décaissements des acquisitions d'immobilisations financières	-4 437	-1 587	-1 702
TOTAL	-4 437	-1 587	-1 702

A-8- Rachat des propres actions :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008

Rachat des actions propres	111 727	-87 794	-84 411
Dividendes des actions propres	5 442	3 267	
Plus value de cession actions propres	34 559		
Ventes des actions propres		59 861	
TOTAL	151 728	-24 666	-84 411

A-9- Dividendes et autres distributions :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Distribution des dividendes	-999 569	-913 970	-913 970
TOTAL	-999 569	-913 970	-913 970

A-10 - Encaissement des subventions d'investissement :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Subvention d'investissement encaissée	14 400	0	0
TOTAL	14 400	0	0

A-11- Variation de trésorerie :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Trésorerie début de l'exercice	2 800 147	3 387 785	-3 387 785
Trésorerie fin de l'exercice	1 965 553	2 286 244	2 800 147
TOTAL	-834 594	-1 101 541	-587 638

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs,

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Générale Industrielle de Filtration « GIF » au 30 juin 2009. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Cet examen comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis le, 01 Septembre 2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

LE CABINET SOGER
Fethi ROMCHANI

2009 AS 1762